



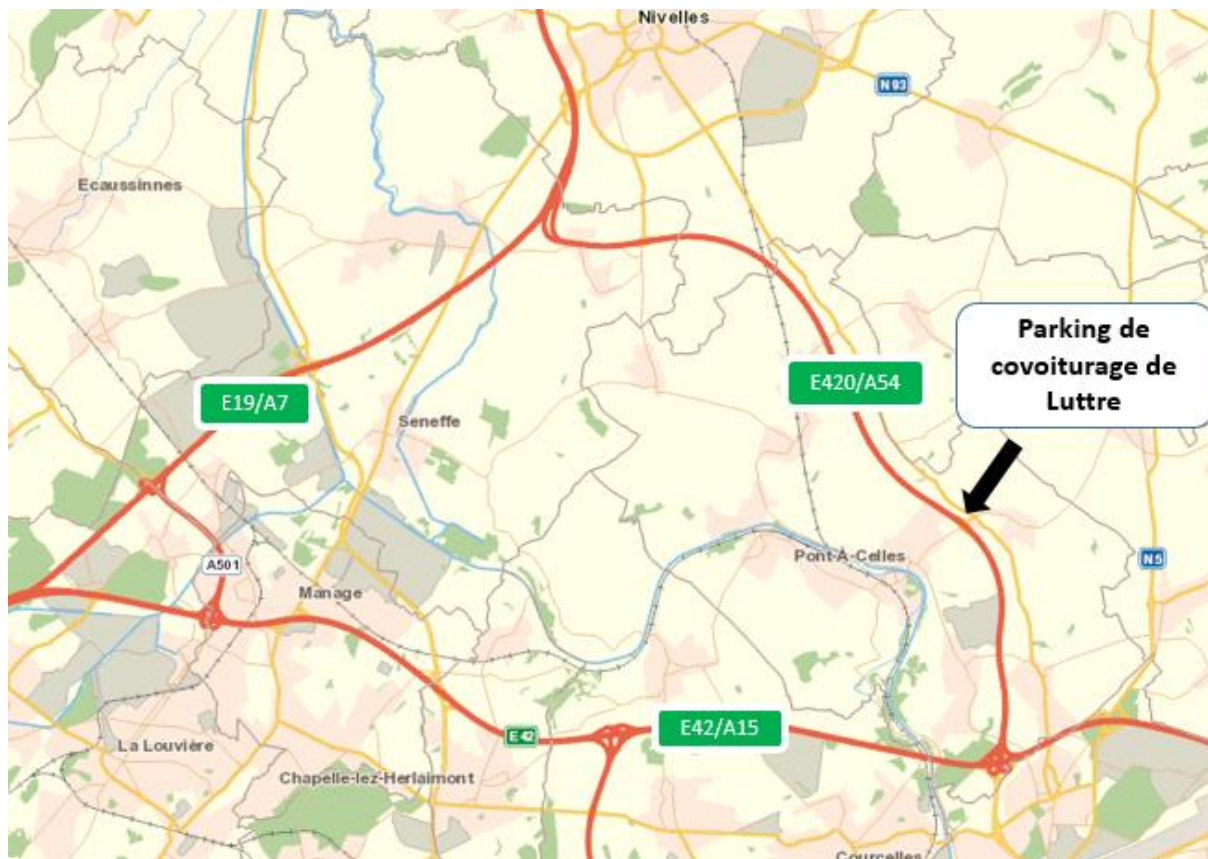
Communiqué de presse

A54/E420 – Luttre : Une cinquantaine de nouvelles places pour covoiturer !

31 juillet 2017

Carlo DI ANTONIO, Ministre wallon des Travaux publics, et la SOFICO ont le plaisir d'annoncer que le parking de covoiturage installé en bordure de l'autoroute A54/E420, à la sortie « Luttre », est **totalemment achevé et accessible aux usagers** depuis ce vendredi 28 juillet.

Concrètement, ce sont **47 nouvelles places** qui sont mises à disposition des usagers, dont 2 réservées à des personnes à mobilité réduite.



« Il s'agit d'un projet conjoint de la SOFICO et de la commune de Pont-à-Celles, qui permettra de **développer le covoiturage à proximité d'un grand axe autoroutier de la Wallonie** », se réjouit le Ministre DI ANTONIO.



Le projet global, englobant la réalisation du parking et ses aménagements routiers (dont la création d'un rond-point) représente un budget **d'environ 705 000 €**, dont plus de 526 000 € ont été pris en charge par la SOFICO pour la création du parking. La commune a, quant à elle, financé les aménagements routiers pour un montant d'environ 179 000 €.



Ce chantier, qui avait débuté en septembre 2015, a été réalisé en collaboration avec le partenaire technique de la SOFICO : la Direction générale opérationnelle Routes et Bâtiments du SPW.



POUR RAPPEL

La SOFICO développe dès que possible, et en collaboration avec les communes concernées, des espaces **de covoiturage aux abords des grands axes de Wallonie**. **14 parkings** ont ainsi pu être créés par la SOFICO pour une **capacité de 927 places**.

Par ailleurs, il existe 1.802 autres places de parking de covoiturage en-dehors du réseau structurant. A l'initiative du Ministre de la Mobilité, Carlo DI ANTONIO, plusieurs communes wallonnes et entreprises privées ont passé des conventions pour développer un maillage de parkings de covoiturage proposant du stationnement gratuit afin d'éviter tout stationnement sauvage aux abords des accès autoroutiers. Le Ministre souhaite également étendre le réseau de covoiturage aux communes rurales les plus éloignées.

Les emplacements des parkings de covoiturage sont repris dans l'application ComOn, créée en septembre 2015.

Le Ministre Carlo DI ANTONIO se réjouit de renforcer le maillage des parkings réservés au covoiturage en Wallonie. Pour le Ministre, le covoiturage est un des moyens les plus efficaces pour réduire les files sur le réseau routier ainsi que leurs effets néfastes en termes de développement économique.

Contact médias :

Elodie CHRISTOPHE – Adjointe à la communication à la SOFICO + 32 479 86 55 21
elodie.christophe@sofico.org